

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK – BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA

ZURICH-BERNE

AARAU, BÂLE, GENÈVE, LAUSANNE, LUCERNE, LUGANO, NEUCHÂTEL, ST-GALL
 BIENNE, LA CHAUX-DE-FONDS, WINTERTHOUR

ALTDORF, BELLINZONE, COIRE, FRIBOURG, HÉRISAU, LIESTAL, SCHAFFHOUSE, SCHWYZ, SION, SOLEURE, WEINFELDEN, ZOUG

Berne, le 16 mai 1939.

DIRECTION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT II

M/BF

TÉLÉGRAMMES: NATIONALBANK

TÉLÉPHONE No. 23.624

COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX No. III.5

Monsieur le Ministre P. B o n n a ,
 Département politique fédéral,
B e r n e

Strictement confidentiel.

M. M. Sier.

Monsieur le Ministre,

Vous nous aviez fait part, en son temps, de l'appréhension qu'avait manifestée le Gouvernement français au sujet de notre réserve d'or conservée à l'intérieur du pays, laquelle, à ses yeux, constituait un appât dangereux pour un de nos pays voisins.

La question de savoir si les tensions politiques au delà de nos frontières commandaient soit, quant au lieu, une nouvelle répartition de nos dépôts d'or en Suisse, soit le transfert d'un montant plus considérable de ceux-ci à l'étranger, a occupé ces derniers temps à plusieurs reprises nos instances supérieures.

Comme l'initiative de déposer une partie de notre stock d'or en lieu sûr en dehors des bâtiments de la Banque était partie de l'Etat Major, nous avons tenu à le consulter sur l'opportunité qu'il y avait éventuellement à placer cet or en d'autres régions du pays ou à l'évacuer à l'étranger.

L'Etat Major nous fit savoir que, si d'un côté il ne s'opposait pas à une diminution des dépôts d'or à l'intérieur du pays, il estimait par contre que l'entrepôt aménagé spécialement "extra muros" était et restait l'endroit stratégiquement le plus sûr aux fins de la cause.

Afin de réduire la correspondance au sujet de cette affaire délicate au strict minimum, j'ai accédé, d'accord avec Mr. Motta, accusé réception de cette lettre par téléphone. J'ai en même temps donné connaissance à Mr. Motta de notre lettre à la Légation à Paris du 17 mai 39.

17 mai 39. Merci.

Dodis



**SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK – BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA**

an: Monsieur le Ministre P. B o n n a ,
à: Département politique fédéral, B e r n e .

Datum: 16 mai 1939.
Date:

Blatt: 2...
Feuille:

Fort de cette déclaration, notre Comité a décidé de laisser le dépôt susvisé tel quel, mais de faire transférer à New-York et à Londres, pour une valeur de quelques centaines de millions de francs, de l'or entretenu jusqu'ici auprès de nos sièges et succursales, et cela surtout en vue de reconstituer nos réserves à l'étranger qui à la suite de demandes de devises d'une certaine ampleur, auxquelles nous avons dû faire face lors de la dernière crise européenne, avaient sensiblement diminué.

Ceci dit, nous avons l'honneur de vous indiquer ci-dessous la répartition de nos dépôts d'or:

	<u>en millions de francs</u>
en Suisse	1'086,1
à l'étranger	1'705,9.

A ces dépôts à l'étranger viennent s'ajouter des créances en devises qui représentaient en francs suisses, ces derniers jours, un montant global de 264,2 millions de francs, dont 260,7 millions contre-valeur de dollars, c'est-à-dire d'une monnaie qui repose encore sur l'or.

Nous espérons que ces renseignements vous seront utiles et vous présentons, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération très distinguée.

BANQUE NATIONALE SUISSE
Direction

